



Compte rendu réunion DDFiP 06 du 10 juillet 2026 sur l'adaptation du réseau

La DGFIP planche sur une vaste restructuration de son réseau territorial, avec la suppression de plus de 300 sites.

Elle s'apprête à réorganiser sa présence sur le territoire, à travers un plan "Adaptation du réseau territorial 2027-2030". Même si elle veut en minimiser sa portée, le projet prévoit la fermeture de pas moins de 330 implantations en trois ans, dont plus de 130 dès 2027. Certains départements vont donc être très impactés.

Sept ans après le lancement du "nouveau réseau de proximité", qui avait profondément réorganisé les services via des fusions ou suppressions, de nouvelles restructurations se profilent.

→ Dès le début le ton est donné :

« Dans le cadre de la mise en place du NRP, la DGFIP s'est engagée auprès des représentants du personnel, des agents et des élus locaux à stabiliser son réseau territorial jusqu'au 31 décembre 2026. À l'approche de cette date, des opérations ciblées d'adaptation du réseau territorial ont été identifiées. »

Petit retour en arrière : en 2019, le gouvernement lance le projet à l'époque intitulé "Géographie revisitée", consistant en une réorganisation du réseau de la DGFIP. Une nouvelle carte des implantations territoriales avait alors été dessinée, dans un souci de rationalisation et de renforcement de la proximité des services publics. La moitié des implantations territoriales avaient été supprimées, et en contrepartie le gouvernement promettait une hausse de 30 % des "points de contact" de la DGFIP, à l'image des permanences France Services.

Aujourd'hui, il s'agit avant tout d'une logique comptable : après des années de suppressions d'emplois, la taille des structures est devenue le critère principal. Les services jugés « trop petits » ou pas assez « attractifs » sont considérés comme coûteux et sont devenus les cibles prioritaires.

La fiche décrivant le nouveau projet est déjà surnommé « NRP 2 » par les agents.

Quel avenir pour les Alpes-Maritimes ?

Le directeur nous a présenté les projets sur lesquels l'équipe de direction a travaillé mais qui au final ne seront pas retenus.

1) **Pour les SGC** : pour mettre en adéquation avec les EPCI, il aurait fallu transférer 4 communes du SGC de Plan du Var et 5 de Cagnes/Mer vers le SGC d'Antibes, d'où un transfert d'emplois conséquent. De plus, les élus locaux sont attachés au SGC de Plan du Var, dont l'existence aurait été remise en cause du fait de la taille de l'effectif.

2) **La mise en place d'un SDIF à Nice** n'est pas compatible avec le contexte général des services actuellement.

3) **L'antenne mentonnaise du SIP de Nice et Menton** ne sera pas fermée, surtout qu'il y a le secteur des résidents monégasques.

4) Il y a eu une réflexion sur la fermeture de **l'antenne mentonnaise du SIE Nice et Menton**, mais il s'avère que beaucoup de collègues de l'antenne ont encore plusieurs années à travailler, donc il n'est pas prévu de fermeture pour le moment. S'il y a des départs, les postes seront sûrement transférés sur Nice.

De plus, le préfet actuel souhaite le maintien de nos services à Menton dans la mesure où il s'agit d'une ville frontalière.

5) **Au sujet des SPF de Nice et Antibes**, il était prévu une fusion si le SPF de Nice perdait 14 emplois en 2027 pour le SAPF, mais il semble que ce ne soit plus le cas. Par contre, le directeur ne sait pas s'il y aura des suppressions ou pas, et s'il y en a en quelle proportion. Cela aura un impact sur le devenir du service. De plus, il y aurait une contrainte technique d'impossibilité de refusionner des bases qui l'ont déjà été.

En conclusion, il n'y a pas de projet au sens « Adaptation du réseau territorial » dans notre département.

Cela n'empêche qu'il faut rester vigilant quant au devenir de nos missions et de nos services.



Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
LA CGT FINANCES PUBLIQUES 06

